

## Des recensements d'éperlans confirment la présence d'habitats de frai dans cinq sites différents



Les éperlans arc-en-ciel (*Osmerus mordax*) sont anadromes, ils sont nés en eau douce et passent la majeure partie de leur vie en eau salée. Ils ne retournent en eau douce que pour frayer, comme le saumon. Le frai de l'éperlan arc-en-ciel a lieu après la fonte des glaces au début du printemps. Les œufs sont très adhésifs et se collent à tout ce avec quoi ils entrent en contact. D'un diamètre d'environ 1 mm, les œufs prennent deux à trois semaines pour éclore.

Les éperlans constituent une source de nourriture importante pour de nombreux prédateurs tels que le saumon de l'Atlantique, l'omble de fontaine (truite), les oiseaux de mer et bien d'autres. Cependant, en raison du manque d'informations, on ne sait que peu de choses sur l'état du stock d'éperlans arc-en-ciel.

En partenariat avec l'Université de Moncton, des recensements de l'éperlan arc-en-ciel (*Osmerus mordax*) ont été effectués par l'ABVBS dans de petits ruisseaux et rivières du sud-est du Nouveau-Brunswick, de Cocagne à Baie Verte. L'objectif de cette étude était de fournir des informations sur l'éperlan arc-en-ciel, en particulier sur l'emplacement des habitats de frai.

Les relevés ont porté sur la présence ou l'absence d'œufs d'éperlan et sur la capacité des cours d'eau à accueillir le frai de l'éperlan. La majorité des sites échantillonnés dans le bassin versant de la baie de Shediac étaient appropriés pour le frai de l'éperlan, avec des œufs d'éperlan trouvés dans cinq sites différents.

## Message de la Gérante exécutive



**Jolyne Hébert est la Gérante exécutive de l'Association du bassin versant de la baie de Shediac. Un conseil d'administration composé de citoyens de la région permet d'assurer la direction de l'organisme.**

Plusieurs projets présentés dans ce bulletin se concentrent sur les zones côtières de la baie de Shediac. Les travaux entrepris l'été dernier visaient à restaurer les dunes après les dommages subis par l'ouragan Dorian en 2019.

Malheureusement, l'ouragan Fiona a causé la perte complète du système de dunes le long de la plage Belliveau. De plus, plusieurs zones le long de notre littoral ont également subi des dommages. Les forces de l'ouragan Fiona ont mené à de nombreuses discussions avec les citoyens concernés sur l'avenir de notre adaptation à ces tempêtes extrêmes. Il s'agit d'une question très difficile, compte tenu de la proximité de nos maisons et de nos infrastructures avec le littoral.

Les infrastructures naturelles, telles que les dunes de sable et les marais salés, peuvent absorber l'énergie et nous protéger des niveaux d'eau élevés. Il est impératif de protéger et de restaurer les infrastructures naturelles qui existent le long de notre côte.

Nous continuerons à travailler avec les propriétaires de terrains pour restaurer les dunes détruites par la tempête. Tout comme l'énergie du vent et des vagues a le pouvoir de détruire les dunes, elle peut aussi reconstruire cet important écosystème.





## Efforts de restauration des dunes de la plage Belliveau à Pointe-du-Chêne

Dans un effort pour renforcer nos dunes locales, l'Association du bassin versant de la baie de Shediac a installé environ un demi-kilomètre de clôture à neige à la plage Belliveau. La clôture a été installée à environ cinq pieds de la dune afin de permettre la croissance future de l'ammophile (*Ammophila spp.*). La clôture empêchera également le public de marcher sur les dunes et de perturber le fragile système racinaire de l'ammophile.

L'ammophile est importante, car elle aide à maintenir les dunes en place grâce à ses racines. Cet ancrage des dunes joue un rôle important dans la prévention des dommages en cas de vents violents. Le système racinaire peut également favoriser l'établissement de d'autres plantes, ce qui permet de protéger davantage la dune.

Malheureusement, la clôture de neige a été détruite par l'ouragan Fiona et la dune a été sévèrement endommagée. L'ABVBS prévoit de remplacer la clôture à neige et de restaurer la dune. Les actions de restauration possibles comprennent la plantation d'ammophile et l'utilisation d'arbres de Noël pour capturer le sable soufflé par le vent.

Gardez un œil sur notre projet de don d'arbres de Noël et notre appel à des volontaires dans le mois à venir.



## L'ABVBS à la recherche de la renouée du Japon, une plante envahissante

La renouée du Japon (*Fallopia japonica*) est une espèce envahissante originaire d'Asie qui a été introduite au milieu des années 1800 comme plante ornementale. La renouée du Japon prospère dans divers habitats, notamment les écosystèmes riverains et les zones perturbées.

Elle est devenue une espèce envahissante gênante et pose un défi considérable à sa gestion en raison de sa reproduction et de sa dispersion efficace. La plante utilise un vaste réseau souterrain de tiges pour créer de nouvelles pousses. De très petites quantités de matériel végétal, comme des feuilles et des tissus de tige, peuvent également donner naissance à de nouvelles pousses si elles entrent en contact avec le sol.

Les espèces végétales indigènes sont très vulnérables à l'invasion de la renouée du Japon. En poussant très haut, cet envahisseur peut facilement faire de l'ombre aux autres plantes indigènes. Les plantes indigènes

qui servent de nourriture et d'habitat aux insectes, oiseaux et animaux indigènes sont remplacées par cette plante envahissante.

La plante se distingue par ses tiges creuses, semblables à des bambous, qui peuvent atteindre plus de trois mètres de haut. À la fin de l'été, la renouée fleurit, produisant des fleurs blanc crème qui pendent de la tige.

Il existe plusieurs méthodes de lutte contre la renouée du Japon. La méthode de lutte la plus efficace et la plus rentable consiste à effectuer des coupes mensuelles de mai à octobre, suivies de la plantation de boutures de saule. Les coupes facilitent la croissance des saules qui, à leur tour, supplanteront la renouée du Japon.

Si vous avez de la renouée du Japon sur votre propriété ou si vous en avez vu dans la région de la baie de Shediac, veuillez communiquer avec l'Association du bassin versant de la baie de Shediac.







## L'ABVBS surveille et évalue les colonies de nidification de l'hirondelle de rivage

L'hirondelle de rivage (*Riparia riparia*) est la plus petite hirondelle du Nouveau-Brunswick et l'un des oiseaux les plus répandus dans le monde. Elle fait partie d'un groupe d'oiseaux appelés " insectivores aériens ", ce qui signifie qu'elle se nourrit principalement d'insectes qu'elle attrape en plein vol. Ces oiseaux nichent dans des terriers qu'ils creusent dans des endroits comme les berges des rivières, les falaises côtières et les empilements de gravier ou de sable. Ils peuvent vivre en colonies allant de 10 à des milliers de nids.

Le nombre d'hirondelles de rivage a fortement diminué au cours des 40 dernières années. Une combinaison de menaces contribue à ce déclin, notamment la perte d'habitat de reproduction et d'alimentation par le contrôle de l'érosion, le contrôle des inondations, l'excavation de gravier dans les puits et les carrières, et par la conversion des pâturages. En 2017, la population a été inscrite sur la liste des espèces " menacées " en vertu

de la Loi fédérale sur les espèces en péril du Canada. En 2021, l'oiseau a été inscrit sur la liste du Comité sur la situation des espèces en péril du Nouveau-Brunswick comme " en voie de disparition ".

La SBWA a travaillé avec Oiseaux Canada pour surveiller et évaluer plusieurs colonies de nidification d'hirondelles de rivage dans le bassin versant de la baie de Shediac. L'été dernier, nous avons visité des colonies d'hirondelles de rivage dans les régions de Grande-Digue et de Shediac pour évaluer leur santé. Nous avons passé un minimum de temps dans chaque colonie afin de ne pas déranger les oiseaux nicheurs. Chaque site avait une colonie active, avec près de 50 terriers comptés sur un site. Les adultes ont été vus transportant de la nourriture pour leurs petits et entrant et sortant de leurs terriers. Ces colonies seront à nouveau visitées l'été prochain pour documenter tout changement.

## Le programme de surveillance de la zostère se poursuit

La zostère marine est une composante importante de l'écosystème de la baie de Shediac. C'est une plante marine qui peut pousser jusqu'à 2 mètres en eaux profondes. Les feuilles sont soutenues par un rhizome (tige souterraine) sur le fond marin. Elle sert d'abri et de nourriture à une grande variété de poissons, de crustacés et de mollusques. De plus, cette plante marine contribue à filtrer la colonne d'eau et à stabiliser les sédiments, créant ainsi une zone tampon entre la terre et l'eau. La zostère est menacée par l'arrivée d'une espèce envahissante, le crabe vert (*Carcinus maenas*) et par les impacts des activités humaines.

Un programme de surveillance de la santé de la zostère a été mis en place en 2016 afin d'établir des données de référence pour

évaluer l'évolution de la zostère dans la baie de Shediac. Quatre sites de surveillance ont été établis dans les communautés côtières de Grande-Digue, Shediac Bridge, Shediac et Pointe-du-Chêne. Nous utilisons les protocoles d'échantillonnage établis par SeagrassNet dans le cadre d'une étude mondiale visant à étudier et à documenter l'état des ressources en zostères marines et les menaces qui pèsent sur cet important écosystème marin. La zone d'étude dans la baie de Shediac permettra de déterminer s'il y a des changements dans le lit de zostère à long terme.

Une augmentation générale de la couverture de zostère a été notée aux sites de Grande-Digue, de Shediac et de Pointe-du-Chêne en 2022. Il s'agit d'un signe encourageant qui indique

que les herbiers de zostères commencent à se remettre de l'ouragan Dorion, qui a frappé la côte au cours de l'automne 2019. Le site de Shediac Bridge, qui a été le plus durement touché des quatre sites, ne semble pas se rétablir au même rythme que les autres sites. Aucune zostère n'a été dénombrée à ce site en 2022. Nous serons en mesure de déterminer l'impact de l'ouragan Fiona sur la zostère dans la baie de Shediac lorsque nous effectuerons nos relevés l'été prochain.

Le financement du programme de surveillance de la zostère a été assuré par le Fonds en fiducie pour l'environnement du Nouveau-Brunswick, le Fonds en fiducie pour la faune du Nouveau-Brunswick et le Fonds de gestion des océans du MPO (Ecology Action Centre).



## La présence de saumons atlantiques juvéniles confirmée par la pêche électrique

Cet automne, nous avons pratiqué la pêche électrique à trois endroits dans le bassin versant de la baie de Shediac. La pêche électrique est une méthode commune de recensement scientifique utilisée pour échantillonner les populations de poissons afin de déterminer l'abondance, la densité et la composition des espèces. Elle nécessite des opérateurs certifiés et compétents, munis d'un équipement spécialisé qui crée un faible courant électrique dans l'eau. Ce courant étourdit les poissons pendant quelques secondes, ce qui nous donne le temps de les attraper avec un filet. Les poissons capturés sont placés dans un seau d'eau en attendant d'être identifiés, mesurés et relâchés. Cette technique est inoffensive pour les poissons et nous permet de réaliser ce travail important.

L'objectif principal était de confirmer la présence du saumon atlantique dans les affluents des rivières Shediac et Scoudouc. Des saumons atlantiques juvéniles ont été trouvés aux trois sites, ainsi que d'autres espèces comme l'anguille d'Amérique, le mulet à

cornes (creek chub) et le naseux noir. Les informations recueillies permettront de cibler des projets de restauration dans certains secteurs pour contribuer au rétablissement du saumon atlantique. Ce programme de surveillance a été réalisé en partenariat avec les "Amis du Kouchibouguac", un groupe du bassin versant basé à Saint-Louis-de-Kent. Le financement de ce projet a été assuré par la Fondation pour la conservation du saumon atlantique.




### Coordonnées

Association du bassin versant  
de la baie de Shediac

612D rue Main  
Shediac, N.-B. E4P 2H3  
506 533-8880

Pour plus d'informations veuillez visiter  
notre site Web ou abonnez vous à notre  
page Facebook :

[www.shediabayassociation.org](http://www.shediabayassociation.org)

 [www.facebook.com/  
shediabaywatershedassociation](https://www.facebook.com/shediabaywatershedassociation)

### Nouvelles du Courant

#### Contributeurs :

Jolyne Hébert  
Simon LeBlanc  
Olivia DeYoung  
Charles LeGresley

## Espèce en vedette - Le papillon Monarque



De grande taille et aux couleurs éclatantes, le papillon monarque (*Danaus plexippus*) est l'un des plus faciles à reconnaître au Nouveau-Brunswick. Ses ailes sont d'un orange foncé avec une bordure noire avec des points blancs. Les mâles ont deux petits points noirs sur leurs ailes, ce qui permet de les différencier des femelles. Ces points noirs agissent comme des glandes odoriférantes, pour attirer les femelles. Les femelles pondent leurs œufs exclusivement sur des plants d'asclépiade, et une fois les œufs éclos, les chenilles mangent les feuilles d'asclépiade. Les monarques adultes peuvent recueillir du nectar à partir d'une grande variété de sources, y compris les asclépiades, les asters, les verges d'or, les trèfles et les chardons.

Les papillons monarques naissent sous forme de petits œufs que la femelle monarque pond sur l'asclépiade. À l'état sauvage, une femelle monarque peut pondre entre 300 et 400 œufs en quelques semaines seulement, et ne pondra souvent qu'un seul œuf par plante d'asclépiade ! Les œufs mettent de trois à douze jours pour éclore. Il en ressort de petites chenilles rayées noires, jaunes et blanches. Après avoir mangé de l'asclépiade pendant environ deux semaines, les chenilles se suspendent la tête en bas sous

une feuille et forment une chrysalide. Après avoir passé deux semaines dans la chrysalide, celle-ci commence à devenir transparente, et les papillons monarques adultes en sortent. Ils sont prêts à s'envoler une fois leurs ailes déployées et séchées.

Chaque automne, les monarques adultes entreprennent un incroyable voyage de 5 000 kilomètres, où ils hivernent dans les forêts de sapins d'Oyamel au Mexique. Il s'agit de l'une des plus longues migrations d'insectes au monde. Les papillons y restent jusqu'en mars, date à laquelle ils entament leur voyage de retour vers le Canada. Il faut 3 à 4 générations de monarques pour atteindre le Canada au printemps, ce qui signifie que les monarques qui quittent le Mexique ne sont pas les mêmes que ceux qui arriveront au Canada !

Plusieurs menaces pèsent sur la population de papillons monarques, comme les changements climatiques, la perte d'habitat et l'utilisation de pesticides. Pour ces raisons, le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) le classe dans la catégorie "en voie de disparition".

Si vous souhaitez contribuer à la survie des papillons monarques, envisagez de ne pas utiliser de pesticides sur vos pelouses et dans vos jardins, et faites pousser des plantes d'asclépiade dans votre jardin à la maison !

Classe : *Insecta*  
Ordre : *Lepidoptera*  
Famille : *Nymphalidae*  
Genre : *Danaus*  
Espèce : *Danaus plexippus*



Your Environmental Trust Fund at Work  
Votre Fonds de fiducie pour l'Environnement au travail



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :  
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et  
Changement climatique Canada

Environment and  
Climate Change Canada